

Notice et pièces à fournir

L'*Abonnement Professionnel* est forfaitaire et donne droit à un stationnement illimité sur toute l'année dans le périmètre de la zone payante de Clermont-Ferrand. Il est destiné aux professionnels nomades qui interviennent au domicile de leurs clients (ou patients).

Son montant est forfaitaire est de **500€ par an, par véhicule**.

Vous pouvez souscrire plusieurs abonnements pour votre flotte de véhicules **professionnels**.

Pour en bénéficier, votre entreprise doit justifier d'une intervention régulière dans la zone payante de la ville de Clermont-Ferrand. Vous pouvez effectuer votre demande par mail, en joignant le présent **formulaire complété** ainsi que les pièces suivantes :

- la **carte grise** du véhicule à l'adresse du lieu de résidence ;
 - *Si vous n'êtes pas propriétaire du véhicule, fournir : une attestation de prêt du titulaire de la carte grise ou une attestation de la société si ce véhicule est un véhicule de fonction ou de location.*
- Un **extrait de KBIS** de moins de 3 mois ;
- si vous êtes garagiste (uniquement) :
 - Vous pouvez souscrire plusieurs abonnements pour les véhicules de vos clients en réparation : *sans renseigner une immatriculation*, simplement **indiquer le nombre de véhicules**.

Demandeur :

Raison Sociale :

➢ Activité :

Nom du ou de la responsable :

➢ Mail :

Téléphone :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Véhicule :

*En cas de demande pour une flotte, joindre un tableau avec les informations ci-dessous **pour chaque véhicule**.*

Marque	Modèle	Immatriculation

Fait le

Signature :

À adresser par mail à : police@ville-clermont-ferrand.fr